PRÉFET
DE LA MAYENNE
Liberté
Égalité
Fraternité

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 12 ET 19 JUIN 2022

Pour donner droit à remboursement, les circulaires et les bulletins de vote des listes de candidats sont imprimés sur du papier de qualité écologique qui remplit l'une des deux conditions suivantes :
- papier contenant au moins 50 % de fibres recyclées au sens de la norme ISO 14021 ou équivalent ;
- papier bénéficiant d'une certification de gestion durable des forêts délivrée par les systèmes FSC, PEFC ou équivalent.

Seuls les candidats ayant obtenu 5 % des suffrages exprimés à l'un des deux tours de scrutin seront remboursés de leurs frais d'impression et d'affichage des documents électoraux aux conditions et tarifs maximaux hors taxes fixés par arrêté ministériel

Circonscription	Nombre d'électeurs inscrits	**Circulaires** (nombre d'électeurs majoré de 5%), format 210 x 297 mm, grammage de 70 gr/m²	**Bulletins de vote** (double du nombre d'électeurs majoré de 10%), impression en une seule couleur sur papier blanc, grammage de 70 g/m², format paysage, 105 x 148	2 grandes affiches par emplacement - Format maximum 594 x 841 mm	2 petites affiches par emplacement - Format maximum 297 x 420 mm
Première circonscription	73584	77264	161885	212	212
Deuxième circonscription	78864	82808	173500	294	294
Troisième circonscription	72324	75940	159113	280	280